

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Haut-Rhin

Rémy With élu président : « Un CDD de quatre mois » pour peaufiner la CEA

Élu à l'unanimité ce vendredi matin à la succession de Brigitte Klinkert, Rémy With entend contribuer à relever plusieurs « défis de taille » dès cette fin 2020, à commencer par la mise en œuvre de la nouvelle collectivité européenne d'Alsace (CEA).

Auraient-ils voulu le faire exprès que les 34 conseillers départementaux du Haut-Rhin n'auraient pas pu être plus précis, ni sans doute plus rapides : ce vendredi matin, ils ont mis très exactement 20 minutes pour élire leur nouveau président à bulletin secret. Et encore, la distanciation physique imposée par les circonstances sanitaires et l'urne lentement promenée d'un élu à l'autre (afin de limiter les allées et venues) ont-elles légèrement ralenti les opérations... Le suspense était de toute façon inexistant, la candidature de Rémy With, proposée par Brigitte Klinkert, ayant reçu l'assentiment général dès fin juillet (*L'Alsace* des 25 juillet et 26 août).

À 9 h 50, à l'issue d'un rapide dépouillement effectué en compagnie de la benjamine de l'assemblée Lara Million, le doyen Pierre Bihl confirme ce que tout le monde sait déjà : Rémy With est élu président, sur le score de 33 voix pour, plus un bulletin blanc (le sien ?). Applaudissements de l'assemblée. Tout sourire, la ministre déléguée à l'Insertion Brigitte Klinkert, désormais ex-présidente,



Rémy With, congratulé quelques instants après son élection par sa prédécesseure Brigitte Klinkert, désormais ministre déléguée à l'Insertion, et son homologue bas-rhinois, Frédéric Bierry. Photo L'Alsace/Vanessa MEYER

se lève parmi les premiers pour aller congratuler son successeur. Le président du Bas-Rhin Frédéric Bierry, qui a fait le déplacement de Strasbourg, la suit de près, de même que le maire de Colmar Éric Straumann, lui aussi ancien président du Haut-Rhin.

« Je tiens à ce que la CEA avance sur ses deux jambes »

S'il est ému, Rémy With n'en laisse rien paraître : un léger voile dans la voix, tout au plus... Toujours soucieux du respect des textes, il sait que la plénière doit être suspendue pour une heure juste après son élection, et qu'importe si celle-ci s'est faite de manière unanime. Le temps de faire avaliser le principe d'un nombre inchangé de

vice-présidents (cinq femmes, cinq hommes), ainsi que l'appartenance des 23 autres élus départementaux à la commission permanente, ainsi que c'était déjà le cas, et voici qu'il suspend la séance. Précisément 60 minutes plus tard, elle reprend avec l'élection unanime des dix vice-présidents de l'assemblée (lire encadré).

Feuilles en main, Rémy With peut entamer son premier discours de président : « Chers collègues, votre vote me touche, sincèrement. Votre choix m'honore tout particulièrement et m'oblige au moins tout autant. Je m'engage à tout mettre en œuvre afin que notre département soit à la hauteur des enjeux qu'il devra affronter durant les quatre prochains mois, qui nous séparent de l'avènement de la nouvelle collectivité al-

sacienne (CEA) et qui seront le tout dernier CDD [contrat à durée déterminée] d'un président du conseil départemental du Haut-Rhin... »

Quelques sourires (masqués) fleurissent dans l'assistance, mais Rémy With enchaîne déjà, soudain plus grave : « Parmi les défis que nous aurons à relever ensemble, il y a celui de la gestion de l'après-crise sanitaire et de ses graves conséquences, tant sur l'activité économique que sur l'emploi. Nous resterons pleinement mobilisés sur ce front. » Cette fin d'année constitue aussi « la dernière ligne droite en direction de la CEA, CEA que nous avons appelée de nos vœux, obtenue de l'État, et qu'il nous appartient d'organiser en étroite concertation avec nos amis bas-rhinois, dans l'intérêt de

Un exécutif quasiment inchangé

Le nouvel exécutif départemental installé dans la foulée de l'élection de Rémy With comporte dix vice-présidents, comme le précédent. Seul changement : Brigitte Klinkert devenant 1^{re} vice-présidente, Pascale Schimidiger (élue maire de Saint-Louis en mars), renonce à sa vice-présidence au profit de son homologue d'Altkirch Nicolas Jander. La parité est préservée avec cinq femmes pour cinq hommes et les présidences des commissions sont inchangées : Rémy With, patrimoine immobilier, actions et territoire ; Pierre Bihl, (2^e vice-président), administration générale et ressources humaines ; Josiane Mehlen-Vetter (3^e) ; Michel Habig (4^e), agriculture, environnement et cadre de vie ; Bernadette Groff (5^e), culture et patrimoine ; Alain Grappe (6^e), routes, voirie et infrastructures ; Lara Million (7^e), finances et budget ; Max Delmond (8^e) ; Karine Pagliarulo (9^e) ; Nicolas Jander (10^e), aménagement du territoire et tourisme ; Alain Couchot, solidarité et autonomie ; Pierre Vogt, éducation et jeunesse ; Marc Schittly, sport et vie associative ; Fatima Jenn, solidarité, famille, insertion et logement ; Daniel Adrian, relations internationales et promotion du bilinguisme.

tous, Comme vous, je tiens à ce que la CEA avance sur ses deux jambes, l'une bas-rhinoise, l'autre haut-rhinoise, sans jamais boiter, ni trébucher ! »

« Avec vous, le Haut-Rhin est entre de bonnes mains »

Tour à tour, Pierre Bihl, Josiane Mehlen-Vetter, Marie-France Vallat, Philippe Trimaille sollicitent la parole pour féliciter le nouveau président. La troisième annonce aussi qu'elle siègera désormais au sein du groupe UDI et indépendants : dépourvue d'appartenance partisane depuis son départ du PS en février 2018, elle a dit désireu-

se de « participer activement à la construction de la CEA ». Le dernier mot revient à Brigitte Klinkert, qui se tourne vers son successeur : « Je sais vos profondes qualités humaines et vos grandes capacités de travail. Elles seront précieuses pour notre collectivité. Avec vous, le Haut-Rhin est entre de bonnes mains. Vous pouvez compter sur moi comme j'ai pu compter sur vous et nous sommes tous plus que jamais garants de la réussite de ce beau projet qu'est la CEA. » Sur ces mots, Rémy With lève la séance à midi pile. Toujours ce scrupuleux souci de précision, sans doute.

Emmanuel DELAHAYE

ÉLECTION LÉGISLATIVE Colmar

Des surprises de dernière minute

Sept candidats s'affronteront finalement dans la législative partielle de Colmar/Neuf-Brisach, dont le premier tour est fixé au 20 septembre. Parmi les candidats déclarés in extremis, un certain Thomas Fritz, éphémère propriétaire du Racing Strasbourg en 2011...

Depuis le retrait de la première adjointe au maire colmarienne Odile Uhrich-Mallet, qui faisait figure de favorite en vue de la législative partielle de la 1^{re} circonscription du Haut-Rhin (Colmar/Neuf-Brisach), ils n'étaient plus que quatre candidats officiellement déclarés : l'ancien premier adjoint Yves Hemedinger pour la droite traditionnelle, le conseiller régional RN Christian Zimmermann, l'adjoint écologiste colmarien Frédéric Hilbert (EELV), chef de file de l'opposition, et Pascal Tschaen pour Debout la France.

Deux jours plus tard, alors que les candidatures sont closes, l'offre s'est singulièrement étoffée mais les cartes ne sont pas forcément rebattues, tant ces candidatures de dernière minute sont souvent iconoclastes ou « de témoignage ». Il en va ainsi de celle de Gilles Schaffar, qui portera les couleurs de Lutte ouvrière pour la troisième fois dans la cité de Bartholdi : il avait recueilli 0,41 % des suffrages en 2017.

Un patron de bar colmarien et un animateur d'En marche

Plus surprenante, l'entrée en lice du Strasbourgeois Thomas Fritz, qui s'était fait connaître en 2011 en

rachetant le Racing Club de Strasbourg pour l'euro symbolique, après le passage calamiteux de Jafar Hilali. Ardent défenseur de l'économie sociale et solidaire, cet ingénieur de 41 ans a été candidat aux dernières municipales à Strasbourg sur la liste citoyenne « Égalité active » de Patrick Arbogast.

Autre iconoclaste dans ce scrutin, le buraliste et patron de bar colmarien Michel Clog, une figure du centre-ville, qui figurait sur la liste du maire sortant Gilbert Meyer aux dernières municipales, après avoir suivi Bertrand Burger en 2014. On ne sait pas trop quoi penser non plus de la candidature du Mulhousien Jean-Frédéric Baechler, animateur du comité local En marche, qui figurait pour sa part sur la liste de Fatima Jenn « Osons Mulhouse » : il s'attire déjà les foudres de LaRem qui avait renoncé à présenter un candidat...

La candidature de Pascal Tschaen refusée

Précisons enfin qu'il y aura bien sept candidats et pas huit car la candidature de Pascal Tschaen (DLF) a été refusée par la préfecture. Elle contreviendrait à l'article LO 132 du code électoral qui interdit aux chefs de service des administrations civiles de l'État dans le département de se présenter. Pascal Tschaen qui avait été candidat dans la 5^e circonscription du Haut-Rhin en 2017 (« En occupant le même poste », assure-t-il) a annoncé vouloir déposer un référé devant le tribunal administratif de Strasbourg.

C. T. et M. Pf.

RÉFORME TERRITORIALE

Elle sera effective dans quatre mois

On discute gros sous en vue de la collectivité d'Alsace



Les hôtels des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Photos DNA/Laurent RÉA

doivent débiter dans une semaine pour un marathon d'un mois. Au menu : temps de travail, rémunérations, action et protection sociales... Un protocole d'accord devrait être présenté au comité technique des deux départements avant le 31 décembre.

L'information de France Bleu Alsace selon laquelle une douzaine de directeurs de service du Haut-Rhin bénéficieraient d'une augmentation moyenne de salaire de 8 000 € annuels a jeté le trouble quelques jours avant l'entame des discussions. La collectivité n'a pas démenti ni contesté le chiffre avancé. Le syndicat FO, majoritaire au département du Haut-Rhin, a écrit à la présidence pour avoir des explications. « Cette affaire nous pose problème », note Christophe Odermatt, secrétaire général FO des personnels, qui s'interroge sur « la légalité » de ces augmentations au regard de la délibération du 21 juin 2019 fixant le nouveau régime indemnitaire. Le syndicaliste est d'autant plus « stupéfait » qu'il craint « une harmonisation vers le bas » pour les agents.

Un total de 6 000 agents

Un diagnostic a été établi dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Il va servir de base aux négociations avec les organisations syndicales qui

« Aujourd'hui, aucune décision n'est prise », répond Pierre Bihl, vice-président en charge de l'administration et des ressources humaines. « Il y aura des ajustements à prévoir pour nos agents qui occupent des fonctions et réalisent des missions identiques. Tout cela va se faire en fonction de nos possibilités financières. » Les deux collectivités vont commencer à plancher sur les orientations budgétaires à la mi-septembre. L'enjeu est de taille dans la mesure où il faut créer les conditions d'une intégration réussie entre les 3 600 agents du Bas-Rhin et les 2 400 du Haut-Rhin. La question de l'alignement de la rémunération des hauts fonctionnaires est d'autant plus complexe qu'ils sont les premiers concernés par l'unification des grandes directions et services supports.

Des sièges supplémentaires

Autre sujet qui fait mauvais genre, la réévaluation des indemnités des élus de la future CEA. Cette augmentation, légale, est liée au changement de strate de popula-

tion qui détermine la rémunération des conseillers départementaux. Elle pourrait s'élever à 400 € pour un élu haut-rhinois et à 200 € pour un élu bas-rhinois, les conseillers d'Alsace pouvant toucher jusqu'à 2 722 € bruts par mois et 2 994 € s'ils sont membres de la commission permanente.

Mais rien ne les empêche de faire un effort. C'est l'option prise par leurs collègues du Grand Est. Leurs indemnités ont été fixées à un niveau inférieur de 20 % au niveau maximum autorisé par la loi. Combinée à la diminution du nombre de vice-présidents (de 41 à 15) et de membres de la commission permanente (de 89 à 40), cette mesure s'était traduite par une baisse des dépenses de l'assemblée de 4,7 % entre 2015 et 2018.

Reste la question des hémicycles, qui ne se régleront pas gratuitement non plus. Des travaux sont engagés dans les deux hôtels du département pour permettre d'accueillir les 80 conseillers d'Alsace. Il s'agit d'installer 34 sièges supplémentaires à Strasbourg et 46 à Colmar.

Franck BUCHY